



DÉPARTEMENT
D'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de Rennes
MAIRIE
de
35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ
Tél. 02.99.55.20.23

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 MAI 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 16 mai à 20 h 00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués par message électronique, individuellement le 10 mai 2022 conformément aux articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de VINGT-TROIS à la salle polyvalente (boulevard du stade) de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M. Jacques RICHARD, Maire.

PRESENTS : M. Jacques RICHARD, Mme Josette MASSON, M. Christian DUMILIEU, Mme. Anne-Laure DUVAL, M. Gérard PERRIGAULT, Mme Danielle BRETEL, M. Emmanuel PÉРАН, Mme. Marie-Annick BRUEZIERE, Adjoint, M. Jean-Paul BERJOT, Mme. Anne-Sophie BLOT, Mme. Valérie BROSSE, M. Serge FRALEUX, M. Claude GENDRON, Mme. Carole HAMON, Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, Mme. Liliane LUBARSKI, M. Pascal MAUDET-CARRION, Mme. Sandrine METIER, M. Jean-Robert PAGES, Mme. Manuela PINEL, M. Michel RAVAILLER, M. Alain VASNIER, Mme. Pascale VITRE.

formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt-sept,

ABSENTS : Mme. Camille BOSSARD, pouvoir à M. RICHARD
M. Pascal COUMAILLEAU, pouvoir à M. DUMILIEU
M. Eric LEMONNIER, pouvoir à Mme. DUVAL
Mme. Virginie DUMONT, absente

Secrétaire de séance désignée par l'assemblée : Mme. MASSON, assistée de M. CHICHIGNOUD, DGS, et de M. GABRILLAGUES, Responsable des Finances.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°CM.2022.046

Objet : Ecole élémentaire : attribution du marché d'extension

Suite à l'approbation de l'APD par le conseil municipal du 05 juillet 2021 (CM.2021.061),
Le PC a été déposé et accordé le 28 mars 2022.

Une première consultation a été lancée sur la plateforme Mégalis Bretagne (14 lots) le 10 janvier 2022 avec une réponse le 31 janvier 2022 - 12h00.

82 téléchargements ont été constatés et 34 offres déposées dans les délais.

La Commission des marchés publics du 21 février a souhaité relancer 7 lots en raison d'offres reçues largement supérieures aux estimations.

Le 09 mars 2022, une nouvelle consultation a été lancée sur la plateforme Mégalis Bretagne pour les 7 lots concernés, avec une date de réception des offres fixée au 25 avril – 10h00.

47 téléchargements ont été constatés et 18 offres déposées dans les délais.

Lors de la commission des marchés publics du 09 mai 2022, le cabinet Michot a présenté son rapport d'analyse des offres que les membres de la Commission des Marchés Publics ont validé.

LE CONSEIL,

- Vu la consultation lancée selon la procédure adaptée en application des articles L 2123-1 et R 2123-1 et suivants du code de la commande publique
- Vu le Procès-Verbal des commissions des marchés publics en date des 21 février et 09 mai 2022,
- Vu l'exposé de M. PERAN, Adjoint au Maire,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
A L'UNANIMITÉ**

ARTICLE 1 : VALIDE le choix de la Commission des Marchés Publics et DÉCIDE étant donné le résultat de l'analyse multicritères et conformément au règlement de la consultation d'attribuer le marché aux candidats indiqués dans le tableau ci-dessous :

DESIGNATION DES LOTS	ENTREPRISE	MONTANT H.T.
LOT 01 - VRD	LEHAGRE TP	113 000,00
LOT 02 - DEMOLITIONS - GROS ŒUVRE	PLANCHAIS (variante)	439 009,92
LOT 03 - ETANCHEITE	ETT	55 446,15
LOT 03bis - PHOTOVOLTAIQUES	SOLAIR3TECH	34 229,13
LOT 04 - BARDAGE	PCB (variante)	91 432,54
LOT 05 - MENUISERIES EXTERIEURES	ARIMUS	71 389,60
LOT 06 - SERRURERIE	GH	35 116,46
LOT 07 - MENUISERIES INTERIEURES BOIS	ARIMUS	60 300,80
LOT 08 - CLOISONS INTERIEURES - DOUBLAGES	STOA	29 000,00
LOT 09 - PLAFONDS SUSPENDUS	GAUTHIER PLAFONDS	15 200,00
LOT 10 - REVETEMENTS DE SOLS - FAIENCE	LEBLOIS SAINT JAMES	56 173,83
LOT 11 - PEINTURE - REVETEMENTS MURAUX	TIRIAULT	27 400,00
LOT 12 - PLOMBERIE SANITAIRE - CHAUFFAGE - VENTILATION	AIRV	122 900,00
LOT 13 - ELECTRICITE - COURANTS FORTS & FAIBLES	LUSTRELEC	69 500,00
LOT 14 - ASCENSEUR	CFA	21 600,00
MONTANT TOTAL des TRAVAUX (EHT)		1 241 698,43

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou à défaut l'un de ses adjoints à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

**Pour extrait conforme
Le Maire,**



Lehan



DÉPARTEMENT
D'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de Rennes
MAIRIE
de
35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ
Tél. 02.99.55.20.23

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 MAI 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 16 mai à 20 h 00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués par message électronique, individuellement le 10 mai 2022 conformément aux articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de VINGT-TROIS à la salle polyvalente (boulevard du stade) de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M. Jacques RICHARD, Maire.

PRESENTS : M. Jacques RICHARD, Mme Josette MASSON, M. Christian DUMILIEU, Mme. Anne-Laure DUVAL, M. Gérard PERRIGAULT, Mme Danielle BRETEL, M.Emmanuel PÉРАН, Mme. Marie-Annick BRUEZIERE, Adjoint, M. Jean-Paul BERJOT, Mme. Anne-Sophie BLOT, Mme. Valérie BRO SSE, M. Serge FRALEUX, M. Claude GENDRON, Mme. Carole HAMON, Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, Mme. Liliane LUBARSKI, M. Pascal MAUDET-CARRION, Mme. Sandrine METIER, M. Jean-Robert PAGES, Mme. Manuela PINEL, M. Michel RAVAILLER, M. Alain VASNIER, Mme. Pascale VITRE.

formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt-sept,

ABSENTS : Mme. Camille BOSSARD, pouvoir à M. RICHARD
M. Pascal COUMAILLEAU, pouvoir à M. DUMILIEU
M. Eric LEMONNIER, pouvoir à Mme. DUVAL
Mme. Virginie DUMONT, absente

Secrétaire de séance désignée par l'assemblée : Mme. MASSON, assistée de M. CHICHIGNOUD, DGS, et de M. GABRILLAGUES, Responsable des Finances.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°CM.2022.047

Objet : Finances : Budget Principal : souscription d'un emprunt

Au vu de l'attribution du marché de travaux de l'extension de l'école élémentaire, et conformément au budget principal adopté le 11 avril 2022, la commune doit emprunter 1 050 000 €.

4 organismes financiers ont été consultés et proposent les offres suivantes :

Organisme prêteur	Taux et durée	Type de taux	Type échéances	Annuités (avec hypothèses d'évolution pour les taux indexés)	Coût de l'emprunt en intérêt	Commission
1 Crédit Mutuel Arkéa	1.74% 14 ans	Fixe	Constantes	84 667.72€	135 348.08€	1 250 €
2 Crédit Mutuel Arkéa	1.74% 14 ans	Fixe	Am. linéaire	- 1 ^{ère} échéance : 92 780.63€ - Dernière échéance : 75 815.63€	130 173.77€	1250 €
3 Crédit Mutuel Arkéa	0.273% 20 ans	Variable (Euribor 3 mois + marge de 0.7) Fixation possible dès 2 ans	Constantes	- Euribor constant : 53 985.84€ - Euribor à 3.8 (2008) : 79 897.57€	29 716.78€ 547 951.34€	1250 €

4	Crédit Agricole	0.379% 20 ans	Variable (Euribor 3 mois + marge de 0.8) Fixation possible dès 1 ^{ère} échéance	Constantes	- Euribor constant : 54 539.76€	40 794.82€	1 050 €
					- Euribor à 3.8 (2008) : 80 582.82€	561 656.30€	
5	Caisse d'Epargne	0.64% 20 ans	Variable (Euribor 3 mois + marge de 1.18) Pas de fixation possible	Am. linéaire	- 1 ^{ère} Euribor constant : 59 094.00€	68 040.00€	1 050 €
					- Dern. Euribor constant : 52 710.00€		
6	La Banque Postale	0.84% 20 ans	Variable (Euribor 3 mois* + marge de 0.84) Fixation possible dès 1 ^{ère} échéance	Am. linéaire	- 1 ^{ère} Euribor à 3.8 (2008) : 103 809.56€	529 436.30€	1 050 €
					- Dern. Euribor constant : 52 779.92€		
7	Banque des Territoires	1.53% 25 ans	Variable (Tx Livret A + marge de 0.53) Pas de fixation possible	Constantes	- 1 ^{ère} Euribor constant : 61 863.30€	91 204.55€	1 050 €
					- Dern. Euribor constant : 52 779.92€		
					- 1 ^{ère} Euribor à 3.8 (2008) : 100 718.63€	497 542.60€	
					- Dern. Euribor à 3.8 (2008) : 54 035.63€		
					- Tx Livret A constant : 50 622.63€	215 565.81€	1 050 €
					- Tx Livret A à 3.7 (2008) : 80 582.82€	656 318.85€	

*l'offre de La Banque Postale ne comptabilise pas l'Euribor lorsqu'il est négatif

LE CONSEIL,

VU la Commission Finances du 10 mai 2022,
 CONSIDERANT l'exposé de M. DUMILIEU, Adjoint au Maire, à partir des documents joints à la convocation,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
 A L'UNANIMITÉ**

ARTICLE 1 : VALIDE l'offre de l'établissement Arkea – Crédit Mutuel pour une durée de 14 ans au taux de 1.74 % (commission/frais de dossier : 1 250 €) en échéances constantes.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire, ou l'un de ses Adjointes, à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

**Pour extrait conforme
 Le Maire,**



[Handwritten signature]



DÉPARTEMENT
D'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de Rennes
MAIRIE
de
35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ
Tél. 02.99.55.20.23

**CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 MAI 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le 16 mai à 20 h 00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués par message électronique, individuellement le 10 mai 2022 conformément aux articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de VINGT-TROIS à la salle polyvalente (boulevard du stade) de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M. Jacques RICHARD, Maire.

PRESENTS : M. Jacques RICHARD, Mme Josette MASSON, M. Christian DUMILIEU, Mme. Anne-Laure DUVAL, M. Gérard PERRIGAULT, Mme Danielle BRETEL, M. Emmanuel PÉРАН, Mme. Marie-Annick BRUEZIERE, Adjoint, M. Jean-Paul BERJOT, Mme. Anne-Sophie BLOT, Mme. Valérie BRO SSE, M. Serge FRALEUX, M. Claude GENDRON, Mme. Carole HAMON, Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, Mme. Liliane LUBARSKI, M. Pascal MAUDET-CARRION, Mme. Sandrine METIER, M. Jean-Robert PAGES, Mme. Manuela PINEL, M. Michel RAVAILLER, M. Alain VASNIER, Mme. Pascale VITRE.

formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt-sept,

ABSENTS : Mme. Camille BOSSARD, pouvoir à M. RICHARD
M. Pascal COUMAILLEAU, pouvoir à M. DUMILIEU
M. Eric LEMONNIER, pouvoir à Mme. DUVAL
Mme. Virginie DUMONT, absente

Secrétaire de séance désignée par l'assemblée : Mme. MASSON, assistée de M. CHICHIGNOUD, DGS, et de M. GABRILLAGUES, Responsable des Finances.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°CM.2022.048

Objet : Budget Assainissement –Décision modificative n°1

Suite à un oubli lors de l'élaboration du budget assainissement 2022, il convient de modifier ce dernier afin d'inscrire des crédits en dépense d'investissement au chapitre n°16.

LE CONSEIL,

- VU le Budget Assainissement 2022 adopté le 11 avril 2022,
- VU l'avis de la commission des Finances du 10 mai 2022,
- CONSIDERANT l'exposé de Monsieur DUMILIEU, Adjoint au Maire,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
A L'UNANIMITE**

ARTICLE 1 : VOTE la décision modificative n°1 pour le budget assainissement comme suit :

Sens	Section	N° Opération	Article comptable	Montant Proposé	
Dépense	Investissement	11 RÉHABILITATION DES RÉSEAUX	2158 Autres installations, mat. et out. Tech.	-44 000.00 €	
		Total opération n°11			-44 000.00 €
		HORS OPÉRATIONS - CHAPITRE 16	1641 Emprunts en euros	44 000.00 €	
		Total chapitre n°16			44 000.00 €
		Total dépenses d'investissements			0.00 €
		Total recettes d'investissements			0.00 €
Total dépenses de fonctionnement				0.00 €	
Total recettes de fonctionnement				0.00 €	
TOTAL DÉPENSES				0.00 €	
TOTAL RECETTES				0.00 €	

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints, à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

**Pour extrait conforme
 Le Maire,**



[Handwritten signature]



DÉPARTEMENT
D'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de Rennes

MAIRIE
de
35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ
Tél. 02.99.55.20.23

**CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 MAI 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le 16 mai à 20 h 00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués par message électronique, individuellement le 10 mai 2022 conformément aux articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de VINGT-TROIS à la salle polyvalente (boulevard du stade) de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M. Jacques RICHARD, Maire.

PRESENTS : M. Jacques RICHARD, Mme Josette MASSON, M. Christian DUMILIEU, Mme. Anne-Laure DUVAL, M. Gérard PERRIGAULT, Mme Danielle BRETEL, M. Emmanuel PÉРАН, Mme. Marie-Annick BRUEZIERE, Adjoint, M. Jean-Paul BERJOT, Mme. Anne-Sophie BLOT, Mme. Valérie BROSSE, M. Serge FRALEUX, M. Claude GENDRON, Mme. Carole HAMON, Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, Mme. Liliane LUBARSKI, M. Pascal MAUDET-CARRION, Mme. Sandrine METIER, M. Jean-Robert PAGES, Mme. Manuela PINEL, M. Michel RAVAILLER, M. Alain VASNIER, Mme. Pascale VITRE, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt-sept,

ABSENTS : Mme. Camille BOSSARD, pouvoir à M. RICHARD
M. Pascal COUMAILLEAU, pouvoir à M. DUMILIEU
M. Eric LEMONNIER, pouvoir à Mme. DUVAL
Mme. Virginie DUMONT, absente

Secrétaire de séance désignée par l'assemblée : Mme. MASSON, assistée de M. CHICHIGNOUD, DGS, et de M. GABRILLAGUES, Responsable des Finances.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°CM.2022.049

Objet : Budget Principal – Décision modificative n°1

Certaines dépenses d'investissements inscrites au BP 2022 ne seront pas réalisées, une répartition de ces crédits non consommés permettrait d'inscrire des provisions sur d'autres opérations d'investissement.

LE CONSEIL,

- VU le Budget Principal 2022 adopté le 11 avril 2022,
- VU l'avis de la commission des Finances du 10 mai 2022,
- CONSIDERANT l'exposé de Monsieur DUMILIEU, Adjoint au Maire,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
A LA MAJORITE DE 20 VOIX « POUR »
6 VOIX « ABSTENTION »
(Mmes. Brosse, Hamon, Métier, ET MM. Fraleux, Maudet-Carrion, Pagès)**

ARTICLE 1 : VOTE la décision modificative n°1 pour le budget assainissement comme suit :

Sens	Section	N° Opération ou chapitre	Article comptable	Montant Proposé	
Dépense	Investissement	101 DOC D'URBANISME ET AFF FONCIERES	2112 Terrains de voirie	4 000.00 €	
		Total opération n°101			4 000.00 €
		103 ESPACES DE LOISIRS EXTERIEURS	2188 Autres immobilisations corporelles	10 000.00 €	
		103 ESPACES DE LOISIRS EXTERIEURS	2188 Autres immobilisations corporelles	1 000.00 €	
		103 ESPACES DE LOISIRS EXTERIEURS	2312 Agencements et amén.s de terrains	1 000.00 €	
		Total opération n°103			12 000.00 €
		104 AMEN. VOIRIE RESEAUX ET ESP. VERTS	2151 Réseaux de voirie	6 000.00 €	
		Total opération n°104			6 000.00 €
		105 PATRIMOINE BATI	21318 Autres bâtiments publics	7 000.00 €	
		Total opération n°105			7 000.00 €
		106 MOBILIER ET EQUIP. DES BATIMENTS	2188 Autres immobilisations corporelles	5 000.00 €	
		Total opération n°106			5 000.00 €
		107 INFORMATIQUE, COM. ET NTIC	2183 Mat. de bureau et mat. Informatique	6 000.00 €	
		Total opération n°107			6 000.00 €
		108 MAT. DES SERV TECH ET MAT. ROULANT	2158 Autres installations, mat. et out. tech	-8 000.00 €	
		Total opération n°108			-8 000.00 €
		206 EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE	2313 Constructions	-16 000.00 €	
		Total opération n°206			-16 000.00 €
		210 EXTENSION ECOLE ELEMENTAIRE	2313 Constructions	-50 000.00 €	
		Total opération n°206			-50 000.00 €
Total dépenses d'investissements				-34 000.00 €	
Recettes	Investissement	Chap 16 EMPRUNTS	1641 Emprunts	-34 000.00 €	
Total chapitre n°16				-34 000.00 €	
Total recettes d'investissements				-34 000.00 €	
Total dépenses de fonctionnement				0.00 €	
Total recettes de fonctionnement				0.00 €	
TOTAL DÉPENSES				-34 000.00 €	
TOTAL RECETTES				-34 000.00 €	

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints, à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme
 Le Maire,



[Handwritten signature]



DÉPARTEMENT
D'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de Rennes
MAIRIE
de
35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ
Tél. 02.99.55.20.23

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 MAI 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 16 mai à 20 h 00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués par message électronique, individuellement le 10 mai 2022 conformément aux articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de VINGT-TROIS à la salle polyvalente (boulevard du stade) de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M. Jacques RICHARD, Maire.

PRESENTS : M. Jacques RICHARD, Mme Josette MASSON, M. Christian DUMILIEU, Mme. Anne-Laure DUVAL, M. Gérard PERRIGAULT, Mme Danielle BRETTEL, M. Emmanuel PÉРАН, Mme. Marie-Annick BRUEZIERE, Adjoint, M. Jean-Paul BERJOT, Mme. Anne-Sophie BLOT, Mme. Valérie BROSE, M. Serge FRALEUX, M. Claude GENDRON, Mme. Carole HAMON, Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, Mme. Liliane LUBARSKI, M. Pascal MAUDET-CARRION, Mme. Sandrine METIER, M. Jean-Robert PAGES, Mme. Manuela PINEL, M. Michel RAVAILLER, M. Alain VASNIER, Mme. Pascale VITRE.

formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt-sept,

ABSENTS : Mme. Camille BOSSARD, pouvoir à M. RICHARD
M. Pascal COUMAILLEAU, pouvoir à M. DUMILIEU
M. Eric LEMONNIER, pouvoir à Mme. DUVAL
Mme. Virginie DUMONT, absente

Secrétaire de séance désignée par l'assemblée : Mme. MASSON, assistée de M. CHICHIGNOUD, DGS, et de M. GABRILLAGUES, Responsable des Finances.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°CM.2022.050

Objet : Ecole Élémentaire Paul Gauguin : résidence d'artiste 2021-2022

Par délibération 2021.081 du 11 octobre 2021, une subvention de 2 585 € a été accordée en faveur de l'USEP de l'école élémentaire Paul Gauguin pour leur projet « danse et patrimoine local » que l'école mène année scolaire (coût total de 10 691.69 €TTC).

Pour une question administrative, il convient de revalider cette subvention.

LE CONSEIL,

Vu la délibération CM 2021.081 du 11 octobre 2021,
Vu l'exposé de Mme. MASSON, Adjointe au Maire,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
A L'UNANIMITÉ**

ARTICLE 1 : DEDIDE de soutenir ce projet qui allie découverte du patrimoine local et pratique et artistique en accordant une subvention à l'USEP de 2 585 €,

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

**Pour extrait conforme
Le Maire,**



DÉPARTEMENT
D'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de Rennes
MAIRIE
de
35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ
Tél. 02.99.55.20.23

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 MAI 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 16 mai à 20 h 00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués par message électronique, individuellement le 10 mai 2022 conformément aux articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de VINGT-TROIS à la salle polyvalente (boulevard du stade) de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M. Jacques RICHARD, Maire.

PRESENTS : M. Jacques RICHARD, Mme Josette MASSON, M. Christian DUMILIEU, Mme. Anne-Laure DUVAL, M. Gérard PERRIGAULT, Mme Danielle BRETEL, M. Emmanuel PÉРАН, Mme. Marie-Annick BRUEZIERE, Adjoints,
M. Jean-Paul BERJOT, Mme. Anne-Sophie BLOT, Mme. Valérie BROSSE,
M. Serge FRALEUX, M. Claude GENDRON, Mme. Carole HAMON,
Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, Mme. Liliane LUBARSKI, M. Pascal MAUDET-CARRION, Mme. Sandrine METIER, M. Jean-Robert PAGES, Mme. Manuela PINEL, M. Michel RAVAILLER, M. Alain VASNIER, Mme. Pascale VITRE.

formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt-sept,

ABSENTS : Mme. Camille BOSSARD, pouvoir à M. RICHARD
M. Pascal COUMAILLEAU, pouvoir à M. DUMILIEU
M. Eric LEMONNIER, pouvoir à Mme. DUVAL
Mme. Virginie DUMONT, absente

Secrétaire de séance désignée par l'assemblée : Mme. MASSON, assistée de M. CHICHIGNOUD, DGS, et de M. GABRILLAGUES, Responsable des Finances.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°CM.2022.051

Objet : Dépenses avancées - Remboursements

La commune a aménagé et équipé le logement de la trésorerie de Saint-Aubin-d'Aubigné afin d'accueillir une famille Ukrainienne. C'est dans ce cadre que M. DUMILIEU a avancé pour la collectivité le paiement d'un lave-linge, d'une cuisinière mixte (four électrique et plaque gaz), d'un détendeur et d'un tuyau ainsi que des frais de livraison pour un total de 672.84 €.

LE CONSEIL,

- VU l'exposé de M. RICHARD, Maire

M. Dumilieu, intéressé à cette affaire, ne prend pas part au vote.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
A L'UNANIMITE

ARTICLE 1 : DECIDE de procéder au remboursement des personnes suivantes,

- Christian DUMILIEU : 672.84 € (objet : cuisinière et lave-linge),

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints, à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme
Le Maire,

